



2025 DFPE 3 Accompagner chaque famille selon ses besoins spécifiques - Subventions (115.000 euros) à six associations, avec une convention annuelle et deux avenants à convention pluriannuelle d'objectifs, pour leurs actions de soutien à la parentalité dans tout Paris .

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est engagée à accompagner les familles parisiennes dans l'exercice de leur parentalité tout au long du parcours de leurs enfants, quelles que soient les difficultés qu'elles rencontrent ou lorsqu'un événement susceptible de fragiliser la famille survient.

Aussi, pour l'année 2025, il vous est proposé d'accorder une subvention à six acteurs associatifs accompagnant les familles au plus près de leurs besoins spécifiques :

- L'association « Contact Paris Île-de-France », anime un lieu d'échange pour des personnes concernées par l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité (de plus en plus de sollicitations pour cette situation) dans leur sphère familiale. Elle propose à Paris un accueil et un accompagnement des personnes ou des familles, à travers des permanences et des groupes de parole. En 2024, 85 familles ont été accompagnées, 335 participants aux groupes de parole et 150 jeunes parisiens dans un cadre scolaire, ont pu bénéficier de cette action.
- L'association « Ligare » propose un accompagnement psychologique et éducatif des parents adoptifs et des enfants, adoptés en France et à l'étranger. Les entretiens individuels sont conduits par deux psychologues spécialisés dans le domaine de l'adoption. L'association développe également un accompagnement collectif en animant des groupes de parole de parents autour du vécu de l'enfant adopté avec un intervenant pédopsychiatre. En 2024, l'association « Ligare » a reçu 52 familles - dont 30 nouvelles - et effectué 205 entretiens.
- Le Service d'Écoute Psychologique Parents - Enfants Donald W. Winnicott, géré par la fondation « Olga Spitzer », est un service d'aide psychologique gratuit et anonyme. Il a pour vocation de prévenir et de repérer les situations de maltraitance à enfants et d'accompagner la famille dans des situations de conflits internes. Il propose des permanences téléphoniques et des accueils

physiques. Les parents abordent souvent les sujets d'addiction des adolescents, psychotropes ou d'exposition aux écrans, mais aussi dans certains cas, des comportements violents de leurs enfants. Les difficultés à trouver des consultations de psychiatrie et des places dans les structures d'accueil conduisent à une augmentations de sollicitations des familles *via* l'accueil téléphonique et à des accompagnements de situations complexes. La Direction des Solidarités de la Ville de Paris, dans le cadre de ses missions de prévention et de protection de l'enfance, finance également cette structure. En complément, la DFPE est sollicitée dans le cadre de ses missions de prévention, de soutien et d'accompagnement des parents. En 2024, 1300 familles ont bénéficié de 1600 entretiens soit téléphoniques, soit sur place.

- L'association « Espace 19 » gère et anime plusieurs centres socio-culturels dans le 19^e arrondissement dont l'objectif est de promouvoir la mixité sociale, la solidarité de proximité, les relations interculturelles et la citoyenneté. L'action spécifique « Une place pour tous ! » s'adresse aux familles fréquentant ses établissements d'accueil de la petite enfance. Elle vise à favoriser le développement de tous les enfants, l'accompagnement des familles et l'aide à l'insertion sociale et professionnelle des parents. Des ateliers réguliers autour de l'éveil culturel ou à la nature, de l'hygiène ou de la santé ainsi que des accompagnements individuels sur l'éducation, l'accès aux droits et l'insertion professionnelle sont proposés aux parents et aux enfants. Ils visent à lutter contre les inégalités et à favoriser la socialisation de tous (80 % des familles participantes vivent en dessous du seuil de pauvreté). Des projets « passerelles » sont désormais mis en places avec les écoles maternelles de proximité et les parents, pour faciliter l'adaptation des enfants à l'école : des immersions à l'école, spectacles partagés et suivis réguliers d'enfants sont mis en place avec les enseignant.e.s. En 2024, 179 familles (et 209 enfants) ont participé à l'ensemble de ces actions au sein des trois centres sociaux Riquet, Cambrai et Ourcq, de l'association.
- La « Fondation OPEJ - Baron Edmond de Rothschild » assure la gestion de la Maison des Familles et des Cultures (localisée dans le 11^e et qui rayonne sur les arrondissements limitrophes). En complément d'un service de médiation familiale, l'association développe une approche globale adaptée aux différents besoins et demandes des familles. L'objectif est d'accompagner les parents et de les soutenir dans leurs postures parentales, notamment lorsque le jeune présente des difficultés de comportement ou d'adaptation dans le cadre familial, scolaire et social. Des groupes de parole réguliers à destination des parents de jeunes de 14 à 17 ans, des groupes de parole à destination des parents traversant des périodes de conflits parentaux et conjugaux, et des « cafés des papas » sont proposés. En 2024, 105 parents ont assisté à 20 groupes de paroles dont 30 ont bénéficié d'un suivi individuel.
- L'association « ASFM / Yachad » accompagne des familles monoparentales isolées du quartier de la Porte de Vanves dans le 14^e arrondissement, dans leurs démarches d'insertion et dans l'exercice de leur parentalité. Elle organise un grand événement annuel : « Femme(s) sous un autre jour ». Elle anime

également toute l'année des ateliers autour de la médiation sociale et culturelle, des groupes de parole et des temps collectifs de loisirs . En 2024, 59 femmes et 46 enfants ont participé à la journée « Femmes sous un autre jour » et environ 550 familles ont participé aux activités au cours de l'année.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes et de l'activité réalisée,
je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2025, une subvention d'un montant global de 115 000 €, selon la répartition suivante :

- Association « Contact Paris Île-de-France » : 5 000 €
- Association « Ligare » : 6 000 €
- Association « Olga Spitzer » : 60 000 €
- Association « Espace 19 » : 30 000 €
- Fondation OPEJ – Baron Edmond de Rothschild : 10 000 €
- Association « Yachad » : 4 000 €

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris